

2ème étape du VTT TOUR 2018 « La Roche Turpin » Support des Championnats Départementaux 91/77 Sud et PHSY Dimanche 6 mai 2018 à FONTENAY LES BRIIS (91) Organisée par l'AS Courson-Monteloup, le VC Draveil et le VC Villejust avec le concours du Collectif d'Organisation du VTT Tour	
Dossards, Parking	Parc de Soucy – 2-4 rue du Mont Louvet – 91640 Fontenay-les-Briis (un fléchage sera mis en place à partir du Carrefour de Bel Air à Fontenay-les-Briis)
Retrait des plaques	Ouverture des inscriptions/retrait des plaques à partir de 7h15. Clôture des inscriptions : 8h45
Départs	Route Forestière de Diane – Forêt de la Roche Turpin (à 1km du Parc de Soucy) Mise en grille : 9 heures. Départs décalés à partir de 9 h 15
Circuits	Circuit d'environ 8 km, Forêt Départementale de la Roche Turpin
Distances	4 tours (H. Espoirs, Séniors et Vétérans), 3 tours (Dames : Juniores, Séniors et Vétérans A ; Hommes : Juniors, Masters 1 et Masters 2 + Tandems) , 2 tours (Cadets G et F + Féminines Vétérans B) ou 1 tour (Minimes G et F) selon les âges
Observation	Pour plus de renseignements : ascm91.courson@gmail.com Ravitaillement à l'arrivée.
Championnat de l'Essonne	Quota de qualification pour être podiumable au Championnat Départemental 91/77 Sud : 1 VTT 2018 ou 2 VTT depuis le Championnat départemental 2017 (14 mai) non inclus
Championnat PHSY	Quota de qualification pour être podiumable au Championnat Départemental PHSY : un VTT 2018 ou trois VTT depuis le championnat PHSY 2017 (6/05/2017 à Cheptainville), non inclus.
Récompenses	La Chapelle du Parc de Soucy – 2-4 rue du Mont Louvet à Fontenay-les-Briis 15 catégories seront récompensées au terme de chacune des six étapes : gerbe et médaille aux premier(e)s de chaque catégorie, médaille aux 2èmes et 3èmes de chaque catégorie Remise des maillots roses « Voussert » de leaders
Catégories	Le VTT TOUR 2018 sera disputé aux points sur cinq étapes (dont une étape « Joker ») dans les catégories suivantes : Hommes : Minimes (2004-2005), Cadets (2002-2003), Juniors (2000-2001), Espoirs (1996-1999), Séniors (1979-1995), Vétérans (1969-1978), Masters 1 (1959-1968), Masters 2 (1958 et avant). Dames : Minimes, Cadettes, Juniores (id. que G.), Séniors (incluant les Espoirs : 1979-1999), Vétérans A (1969-78) et Vétérans B (1968 et avant). Tandems (mixtes ou non)
Engagements	clos le 3 Mai 2018 après réception du courrier, auprès de Christian MELO – 48, rue Pierre Sépard – 91270 VIGNEUX-sur-SEINE Tel : 06.12.24.06.65 (avant 20h00) – mail : chmelo_91@hotmail.com Chèques à l'ordre de l'ASCM Engagements à l'avance : Pour la FSGT : 9 euros pour les Minimes et Cadets, 11 euros pour les Juniors et adultes, 22 euros pour les tandems; UFOLEP, FFC, FF Tri, FFCT : ajouter deux euros aux tarifs FSGT ; non licenciés : ajouter 4 euros aux tarifs FSGT. Majoration de 2 euros pour les engagements sur place Attention : plaques attribuées en fonction du classement général du VTT Tour, après la première étape. Au-delà du jeudi 3 mai midi , cet avantage sera perdu. Appels en fonction des classements généraux scratch établis au terme de la première étape
Inscriptions	Préciser impérativement : Nom, Prénom, date de naissance, club, fédération